nexem
employeurs, différemment

Destinataires : Adhérents Nexem
- Présidentes et Présidents
- Directrices générales et Directeurs généraux

Paris le 6 juin 2019

N/Réf. : 060619

Objet : Ouverture prochaine d'un dispositif permettant la connaissance partagée des innovations mises en œuvre au sein des associations adhérentes.

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Madame la Directrice générale, Monsieur le Directeur général,

Comme vous le savez, Nexem, suite à la révision de sa gouvernance intervenue à la fin de l'année 2018, est engagée sur des objectifs politiques et stratégiques concernant deux enjeux majeurs pour notre avenir commun et pour les perspectives que nous pourrons donner aux personnes que nous accompagnons dans nos établissements et services : la structuration du secteur et la transformation de l'offre[1].

La définition de ces objectifs ainsi que des moyens à mobiliser, a fait l'objet de nombreuses réunions de concertation et de nombreux échanges avec les adhérents, au niveau des territoires et des régions (avec la forte implication des délégations régionales) mais aussi au niveau national, ce qui a permis aux instances (commissions sectorielles, bureaux et conseils d'administration) de se prononcer. La prochaine Assemblée Générale de Nexem, le 20 juin prochain, sera d'ailleurs l'occasion de poursuivre nos échanges sur ces deux axes qui constituent, désormais, le socle de notre action à votre service.

La bonne déclinaison de nos priorités suppose, dès maintenant, la mise en œuvre de plans d'actions dans les domaines de responsabilité et de légitimité de Nexem (projet conventionnel, formation, transformation de l'offre, politique partenariale avec les unions et fédérations du secteur, déploiement de nouveaux services souhaités par les adhérents, renforcement des délégations régionales etc).

C'est dans le cadre du plan d'action, concernant la transformation de l'offre et l'amélioration des services aux adhérents, que Nexem a décidé de construire un dispositif pour identifier et partager les projets innovants qui sont aujourd'hui mis en œuvre, par vous-mêmes, dans notre réseau.

Dans un premier temps, nous vous inviterons, à partir du 13 juin 2019, à compléter un questionnaire qui permettra de recenser vos innovations.

L'intérêt pour le réseau Nexem de posséder un tel répertoire de l'innovation, est multiple :

- Le mettre à disposition de l'ensemble des adhérents pour que l'innovation et les savoir-faire des uns puissent être partagés par ceux qui souhaiteraient s'en inspirer pour l'implanter dans leurs associations.

[1] Ces 2 priorités ont fait l'objet de deux documents qui vous ont été transmis le 1er mars 2019.

Siège social : 14, rue de la Tombe-Issoire - 75014 Paris I Bureaux : 3, rue au Maire - 75003 Paris
Tél. 01 55 45 33 00 - Fax : 01 55 45 33 01 - nexem@nexem.fr
www.nexem.fr

nexem
employeurs, différemment

- Permettre la diffusion de nos (vos) bonnes pratiques au bénéfice des personnes fragiles que nous accompagnons.

- Reconnaitre les savoir-faire de nos professionnels et en tenir compte, notamment dans notre projet conventionnel.

- Rappeler que l'innovation, dans nos secteurs d'activité, est toujours venue des associations et des professionnels qu'elles emploient.

- Favoriser nos échanges et notre action auprès des pouvoirs publics, en arrimant le positionnement de Nexem sur la structuration du secteur et la transformation de l'offre à des exemples concrets et innovants déployés par les associations.

La bonne mise en œuvre de cette stratégie et de ces actions sera garantie par le renforcement, dès le mois de septembre, au sein des services du siège, de la direction de l'innovation.

De même, nous poursuivons des échanges avec d'autres fédérations, unions et grandes organisations du secteur afin de mutualiser nos dispositifs respectifs et de fédérer nos actions concernant l'innovation et la transformation de l'offre. Bien sûr, nous reviendrons vers vous dès que ces échanges seront plus avancés.

Compte tenu des enjeux soulignés ci-dessus et du bénéfice collectif que nous pouvons tirer d'un tel dispositif, nous vous remercions par avance d'être très attentifs et de contribuer à sa construction. L'essentiel de son efficacité et de son utilité dépendra de votre engagement à le faire vivre avec nous.

Merci à toutes et à tous.

Alain RAOUL	Philippe CALMETTE	Stéphane RACZ
Président	Président délégué	Directeur général

Siège social : 14, rue de la Tombe-Issoire - 75014 Paris I Bureaux : 3, rue au Maire - 75003 Paris
Tél. 01 55 45 33 00 - Fax : 01 55 45 33 01 - nexem@nexem.fr
www.nexem.fr